



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

L'an deux mille vingt et un, le huit avril, à 09h00, le conseil municipal de la commune d'ECRETTEVILLE LES BAONS, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur RENEE.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11  
Nombre de conseillers municipaux présents : 5  
Nombre de conseillers absents excusés : 6  
Pouvoirs : 0  
Date de la convocation du conseil municipal : 30 mars 2021

**Présents :** M. AFFAGARD Guy, M. DELAVIGNE Yves, Mme MONNIER Sabrina, M. RENEE Eric, M. TORQUET David

**Procurator(s) :**

**Excusé(s) :** M. COUFOURIER Antoine, M. FOLLIOU Georges, M. GREVRENT Philippe, Mme LAVENU Véronique, M. QUERTIER David, M. TOUSSAINT Frédéric

**Secrétaire de séance :** Mme MONNIER Sabrina

**Président de séance :** M. RENEE Eric

### **1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2021**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la séance du 26 mars 2021.

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

### **2 - Choix du taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de voter les taux d'imposition suivant :

TAXES	TAUX 2021
Taxe d'habitation	12.34 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	40.55 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24.51 %

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**